

tario a maintenu un contact étroit avec le ministère et le ministre depuis quelques semaines et ces jours derniers, et le ministre des Transports est aujourd'hui à Toronto à ce propos.

L'hon. M. Stanfield: Selon les représentants des municipalités intéressées, l'expropriation projetée violerait la loi ontarienne de la planification. Qu'en pense le gouvernement fédéral? Est-il d'avis que les expropriations ne sont pas soumises à la loi provinciale?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crains que l'honorable chef de l'opposition ne demande au ministre d'interpréter une position juridique, mais je peux me tromper.

L'hon. M. Stanfield: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je demande tout simplement au ministre quelle est l'attitude du gouvernement du Canada là-dessus.

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, on a soigneusement tenu compte des instances des municipalités. J'ai l'impression que le résultat révélera l'inquiétude exprimée par certaines municipalités.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement du Canada a-t-il pris une décision au sujet des effets de la loi ontarienne sur l'attitude du gouvernement canadien envers l'expropriation?

Le très hon. M. Trudeau: La question est irrecevable.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le ministre vient de dire que le ministre des Transports est à Toronto. Je lui signale que j'ai vu le ministre prendre l'ascenseur au moment où j'arrivais à la Chambre.

M. l'Orateur: La présidence va réfléchir à la question de privilège.

LES FINANCES

LA MODIFICATION DES MODALITÉS CONCERNANT LE TAUX DE CHANGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. A-t-il réfléchi aux recommandations de l'ancien sous-ministre adjoint des Finances, M. Plumptre, selon lesquelles un taux de change à cheville rampante pourrait atténuer les problèmes du système monétaire international?

[L'hon. M. Richardson.]

M. l'Orateur: La question ressemble étrangement à une autre posée hier et qui me paraissait douteuse. Je suis encore du même avis aujourd'hui.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, étant donné que les recommandations dont je parle, M. Plumptre les a faites depuis la dernière fois que l'affaire a été soulevée à la Chambre, la question me paraît pertinente et il conviendrait que le ministre la commente dès maintenant.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a aucune intention de modifier sa politique du change.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances songerait-il à déférer toute la question de notre politique monétaire internationale au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, pour plus ample étude?

L'hon. M. Benson: J'aviserai, monsieur l'Orateur.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE PERSONNES QUI NOTENT L'ASSIDUITÉ DES MEMBRES DE L'OPPOSITION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Woolliams: Oui, monsieur l'Orateur, et sur un point très grave.

J'ai remarqué la présence dans la tribune de deux fortiches qui notent l'assiduité des membres de l'opposition officielle depuis quelques jours. Ils travaillent dans le bureau du leader du gouvernement à la Chambre et je ne m'explique pas pourquoi ils sont ici. Le personnel chargé de la protection devrait effectuer une enquête—je les vois sourire maintenant—afin d'établir pourquoi ils sont ici et dans quel but. Autant que je sache, il n'existe aucune règle qui exige que l'assiduité à la Chambre soit notée par deux fortiches qui viennent du bureau du leader du gouvernement à la Chambre. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: A l'ordre.

Une voix: La Gestapo.

Des voix: Dehors, dehors!

Une voix: Renvoyez les hommes d'Hitler chez eux. (*Exclamations*)